CSAL 07/11/2025

1- Procès verbal de la séance du 27/02/2025 pour approbation

PV approuvé

2- Lignes directrices des PCE, traduction pour le département du Calvados, pour avis

Pour la direction, il s'agit d'une adaptation a minima relative à la note du service SJCF-1A relative aux PCE.
Réaffirmation des missions des PCE, complétées par le travail des BCR. Le rôle de contrôle fiscal externe et RCTVA sont confortés dans le département. Le pôle de contrôle continuera à exercer des CFE. Le traitement de rescrit du PCE est confié à la DAJ.
La programmation issue du data-mining des DIRCOFI leur revient. Cela se traduit par le transfert d'un emploi du PCE au profit de la DIRCOFI Nord.
Le pôle de remboursement de crédit de TVA est regroupé à la direction, au sein du service de contrôle des professionnels. Sur les 4 collègues concernés, soit 2 contrôleurs et 2 inspecteurs,
les 2 cadres B et 1 cadre A viendront donc dans le bâtiment Bertrand, le poste de cadre A, partant en retraite, est celui qui est transféré à la DIRCOFI. Les bureaux du service du contrôle des professionnels seront redistribués pour accueillir les nouveaux agents.

Considérant que la décision de l'administration impactera de façon mineure le service, que les collègues ont été informés et qu'aucune réserve ne nous a été remontée, nous avons décidé de nous abstenir lors de ce vote.

Contre (Solidaires et CGT) Abstentions (CFDT-CFTC et FO)

3- Création du Pôle National de Soutien au Réseau Paye à Caen, venant en support des Services Liaison Rémunérations (SLR), pour avis

Le SLR de Caen s'occupe des rémunérations du rectorat et de l'Université pour la Normandie.
Compte-tenu de son expertise, la direction a milité auprès de la centrale pour que le PNSR sur ce sujet soit créé à Caen.
Première fonction : mission d'expertise au niveau national.
Deuxième fonction : possibilité d'apporter un renfort ponctuel des SLR en difficulté.
Equipe : 1 AFIPA chef de service 4 cadres A et 7 agents B et C.

Parallèlement, le SLR de CAEN disparaîtra, et ses tâches transférées, de même que les emplois, au SLR de Rouen.

Le PNSR sera créé au 01/09/2026 et le transfert du SLR 14 au SLR 76 se fera au 1er Janvier 2026, de manière à avoir un comptable assignataire unique (anciennement enseignement second degré à Rouen et 1er degré à Caen).

Pilotage RH et logistique faite par la direction d'accueil et pilotage et animation métier faite par la centrale. Les agents seront consultés afin de savoir si ils veulent rester à Caen au sein du nouveau

service ou partir à Rouen ou changer de service. Ils seront prioritaires pour suivre la mission à Rouen ou intégrer le PNSR.

La totalité des organisations syndicales insiste pour obtenir la tenu d'un CSAL au 15 décembre 2025 afin de voter sur la supression du SLR de Caen. Ce vote permettra aux collègues de bénéficier le cas échéant des mesures liées aux restructurations de service.

Vote création PNSR
Pour (CFDT – CFTC et FO) Contre () Abstention (Solidaire et CGT)

4- Bilan recrutement contractuels 2024 et perspectives 2025

La direction indique que tous les emplois pouvant être pourvus par des contractuels le sont. Le Calvados garde une bonne attractivité avec environs 30 candidatures par fiche de poste.
3 à 4 entretiens ont lieu par poste.

5- Premier bilan de la réforme de stratégie d'accueil

Evolution de la stratégie d'accueil avec la mise en place de l'accueil sur rendez-vous l'après-midi dans les services. Accompagnement des services avec mise en place de fiche spécifique pour l'accueil. Harmonisation des pratiques pilotées par le département.
Horaires figurant sur les sites connus impôts.gouv, services publics.

Il nous semble trop tôt pour pouvoir faire un bilan. Nous faisons néanmoins remonter à l'administration le fait que l'accueil se concentre sur une demi journée au lieu d'une journée auparavant, ce qui peut constituer des difficultés à la fois pour les agents d'accueil, mais aussi pour celles et ceux qui peuvent être appelées en renforts ;

La direction estime que le flux d'accueil pour la campagne des avis a diminué de 30 % pour la réception physique et 15 % pour la réception téléphonique.
Les difficultés moindres liées a Gérer Mon Bien Immobilier (GMBI) pourrait expliquer ce reflux.
Il est également possible que les réceptions d'accueil physique ne soient pas toutes recensées par les services.

En tout état de cause, administration et organisations syndicales s'accordent à revoir le sujet au mois de juin, après la campagne d'impôt sur le revenu.

6- Rénovations de l'allocation et de la gestion des emplois à la DGFIP

Utilisation des charges et enjeux en prenant en compte les données démographiques et économiques d'un territoire. Différence entre le TAGERFIP et la charge réelle du travail. Nouvelle façon de prendre en compte les emplois au sein de chaque département. Prise en compte des ETP plutot que le TAGERFIP.
Beaucoup de scepticisme de la part des organisations syndicales sur la sincérité de la centrale quant à la définition des charges et l'utilisation de ce nouvel indicateur.

7- Plan départemental de mobilité employeur (PDME), lettre de mission de la chargée de mission écofip

Un recensement des pratiques de déplacement à été mis en place auprès des agents.
Cette enquête totalement anonyme a obtenu des réponses de la part de 50% des collègues.

Elle permettra, avec l'aide de la Communauté de Caen la Mer l'élaboration d'un plan d'action.

Cela concernera d'abord Caen, et concernera au fur et à mesure les services situés sur les autres communees du Calvados.

8- Suivi des engagements pris en CSAL

Les sujets à aborder pour 2026 sont notamment :
- les conclusions du GT concernant l'équipe de renforts
- les grilles d'analyse pour le recrutement des cadres A
- un GT sur l'égalité femmes-hommes à la DGFIP

9- Questions diverses

Nous avons interrogé l'administration sur l'achèvement des travaux de câblage sur le bâtiment de Gambetta. Celle-ci nous a indiqué qu'il devraient être terminés. Nous avons précisé que cela ne doit pas être le cas, certains câbles étant visibles, ce qui pose un problème de sécurité. La direction va revoir le sujet.

Par ailleurs, il nous a été précisé que les travaux de désamiantage des bureaux destinés au SGC de Caen doivent débuter à la fin du mois pour une durée prévue de 3 mois. Le déménagement du SGC devrait intervenir pour Avril 2026.

Nous avons également demandé où en était le dossier de la densification du site de Trouville.
La direction nous a indiqué être active et en contact avec diverses collectivités.
Il a été également suggéré que le matériel inutilisé suite au transfert du SIP à Lisieux soit déplacé ou récupéré pour ne pas accentuer le sentiment de vide pour les collègues sur place.

De plus, nous avons signalé un problème d'infiltration d'eau dans le SGC. La direction en a pris bonne note.

Nous sommes également intervenus sur le nettoyage des bureaux au SIE. En effet, si les couloirs sont bien lavés, il n'en est pas de même pour le sol des bureaux. Nous avons donc demandé si cela figurait dans le contrat ou était le reflet d'une mauvaise application de celui-ci.
La direction nous a indiqué que le nettoyage des bureaux était prévu. Elle va donc se mettre en contact avec le SIE et l'entreprise de nettoyage pour que la bonne exécution du contrat soit effectué.

Les frais de déplacement ont été évoqués. Le chef du service RH a indiqué que le remboursement de ces frais étaient réalisés sous 5 jours dans 90 % des cas.
Il a également regretté que peu de collègues se soient rendus aux formations organisées par ses services.
Nous vous rappelons qu'il vaut mieux créer les ordres de missions en avance, ce qui vous évite d'avancer les frais. La mise en place de pas à pas sur Ulysse14 devrait aider à mieux appréhender l'application FDD.

Vos représentants :
Daniel TEXIER : titulaire
Pierre-Yves AUROUSSEAU : titulaire
Armelle GOUEZ : suppléante
Bruno LE MAZURIER : suppléant
Thibault DESCHAMPS : expert